

N° 11-622-M au catalogue — N° 031  
ISSN 1705-690X  
ISBN 978-0-660-03342-6

## Série sur l'économie canadienne en transition

# Le travail autonome au sein d'une entreprise non constituée en société au Canada, 1989 à 2010

par Sumaya Bahar et Huju Liu

Date de diffusion : le 8 octobre 2015



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

---

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel** à [infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros sans frais suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-877-287-4369

**Programme des services de dépôt**

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

## Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0<sup>s</sup> valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- <sup>p</sup> provisoire
- <sup>r</sup> révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- <sup>E</sup> à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié
- \* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,05$ )

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2015

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

*This publication is also available in English.*

---

# Le travail autonome au sein d'une entreprise non constituée en société au Canada, 1989 à 2010

par

Sumaya Bahar et Huju Liu  
Division de l'analyse économique, Statistique Canada

11-622-M N° 031  
ISSN 1705-690X  
ISBN 978-0-660-03342-6

Octobre 2015

## L'économie canadienne en transition

**L'économie canadienne en transition** est une série de documents analytiques qui examinent les dynamiques du changement industriel présent dans l'économie canadienne. Cette série offre aux utilisateurs des documents de recherche cohérents, sur une grande variété de perspectives empiriques de la structure industrielle de l'économie en mutation. Ces perspectives comprennent les dynamiques de la productivité, de la rentabilité, de l'emploi, de la production, de la structure professionnelle et de la géographie industrielle. Les lecteurs sont incités à correspondre avec les auteurs pour faire part de leurs commentaires, critiques et suggestions.

Tous les documents de recherche de la série **L'économie canadienne en transition** font l'objet d'un processus de révision institutionnelle et d'évaluation par les pairs afin de s'assurer de leur conformité au mandat confié par le gouvernement à Statistique Canada en tant qu'organisme statistique et de leur pleine adhésion à des normes de bonne pratique professionnelle, partagées par la majorité.

Les documents de cette série comprennent souvent des résultats provenant d'analyses statistiques multivariées ou d'autres techniques statistiques. Il faut noter que les conclusions de ces analyses sont sujettes à des incertitudes dans les estimations énoncées.

Le niveau d'incertitude dépendra de plusieurs facteurs : de la nature de la forme fonctionnelle de l'analyse multivariée utilisée; de la technique économétrique employée; de la pertinence des hypothèses statistiques sous-jacentes au modèle ou à la technique; de la représentativité des variables prises en compte dans l'analyse; et de la précision des données employées. Le processus de la revue des pairs vise à garantir que les articles dans les séries correspondent aux normes établies afin de minimiser les problèmes dans chacun de ces domaines.



## Table des matières

Résumé.....	5
Sommaire .....	6
1 Introduction.....	7
2 Données et définitions : Qui sont les travailleurs autonomes d'entreprises non constituées en société? .....	9
3 Aperçu du travail autonome au sein d'une entreprise non constituée en société.....	10
4 Incidence des changements démographiques sur les taux de travail autonome au sein d'une entreprise non constituée en société.....	13
5 Catégories de travail autonome au sein d'entreprises non constituées en société ....	17
6 Entrées et sorties.....	20
7 Conclusion .....	25
8 Annexe.....	26
Bibliographie.....	28



## Résumé

En se fondant sur les données administratives de l'Agence du revenu du Canada, la présente étude décrit les variations de l'importance du travail autonome au sein d'une entreprise non constituée en société au cours de la période de 1989 à 2010. Le taux agrégé de travail autonome au sein d'une entreprise non constituée en société a augmenté considérablement au cours d'une bonne partie des années 1990, puis a diminué après 1998. Bien que cette diminution subséquente ait été particulièrement importante chez les groupes plus âgés, l'incidence du travail autonome parmi ces cohortes plus âgées est demeurée considérablement plus élevée que celle parmi les cohortes plus jeunes. Ainsi, au cours de l'ensemble de la période visée par l'étude, le vieillissement de la population et le déplacement des emplois vers les groupes plus âgés ont donné lieu à une augmentation du taux agrégé de travail autonome. Si ces changements démographiques n'avaient pas eu lieu, la diminution du taux de travail autonome après 1998 aurait été plus prononcée que celle qui a été observée. Parmi les différentes catégories de travail autonome, celles de l'agriculture et de la pêche ont connu une diminution continue du nombre de travailleurs autonomes au cours des 20 dernières années. L'étude a aussi permis de constater que les tendances cycliques varient d'une catégorie de travail autonome à l'autre. Les travailleurs autonomes dans la catégorie de la location ont tendance à être plus contracycliques, tandis que ceux dans la catégorie des entreprises sont plus procycliques. En règle générale, les entreprises non constituées en société présentent des taux de roulement (la somme des entrées et des sorties) plus élevés que les entreprises constituées en sociétés.

**Mots-clés :** travail autonome, changement démographique, entrée et sortie, caractère cyclique



## Sommaire

Le Canada compte un grand nombre d'entreprises non constituées en société qui jouent un rôle fondamental aux premières étapes du cycle de vie des entreprises. La présente étude fournit des données sommaires soulignant l'importance d'un groupe spécifique de travailleurs autonomes : ceux dont la source principale de revenu est une entreprise non constituée en société.

Les travailleurs autonomes d'entreprises non constitués en société visés par la présente étude ont produit une déclaration de revenu des particuliers (formulaire T1) de l'Agence du revenu du Canada et ont indiqué qu'un revenu du travail autonome était la principale source de leur revenu. L'étude porte sur la période de 1989 à 2010.

L'étude a permis de constater que le taux de travail autonome associé à ces entreprises non constituées en société a augmenté pendant la majeure partie des années 1990, mais qu'il a par la suite diminué après 1998. Bien que cette diminution du travail autonome après 1998 ait été particulièrement marquée chez les groupes plus âgés, l'incidence du travail autonome parmi ces cohortes plus âgées est demeurée considérablement plus élevée que celle parmi les cohortes plus jeunes. Ainsi, au cours de l'ensemble de la période visée par l'étude, le vieillissement de la population et le déplacement des emplois vers les groupes plus âgés ont donné lieu à une augmentation du taux agrégé de travail autonome. Si ces changements démographiques ne s'étaient pas produits, la diminution du taux de travail autonome après 1998 aurait été plus prononcée que celle qui a été observée.

Parmi les différentes catégories de travail autonome au sein d'une entreprise non constituée en société, la catégorie des entreprises a connu le taux de croissance le plus élevé entre 1989 et 2010, suivie des catégories de la location et des professions libérales. Le travail autonome dans les catégories de la pêche et de l'agriculture a diminué.

Les tendances cycliques des entrées et des sorties du travail autonome concordent avec une version de l'hypothèse des facteurs de poussée, en ce sens que les entrées du travail autonome étaient en général plus nombreuses au cours des années 1990 lorsque les marchés du travail étaient plus faibles, et qu'elles étaient moins nombreuses vers la fin des années 1990 lorsque les marchés du travail se portaient mieux.

Le travail autonome au sein des entreprises non constituées en société se caractérise par des taux de roulement annuels (la somme des entrées et des sorties) élevés, soit environ 70 % en moyenne.



# 1 Introduction

Le Canada compte un groupe relativement nombreux de travailleurs autonomes qui exploitent des entreprises non constituées en société<sup>1</sup>. En 2014, plus de 1,5 million de Canadiens étaient engagés dans des activités de travail autonome au sein d'une entreprise non constituée en société, représentant 9 % de l'ensemble des emplois<sup>2</sup>.

Les travailleurs autonomes d'entreprises non constituées en société présentent un intérêt pour de multiples raisons. Ce groupe forme un bassin d'entrepreneurs potentiels qui jouent un rôle essentiel dans les premières étapes du cycle de vie des entreprises. Davis et coll. (2005) ont montré qu'aux États-Unis, vers la fin des années 1990, la transition des entreprises ne comptant pas de salariés (pour la plupart non constituées en société) en entreprises comptant des salariés avait donné lieu à 28 % des nouvelles entreprises comptant des salariés et à 20 % de leurs revenus<sup>3</sup>.

De plus, le travail autonome peut constituer une activité bénéfique et satisfaisante à l'écart des activités économiques habituelles fondées sur un emploi rémunéré. Le travail autonome offre aussi aux particuliers une solution de rechange lorsque les possibilités d'emploi rémunéré s'amenuisent à l'occasion des ralentissements économiques<sup>4</sup>.

La présente visait spécifiquement les travailleurs autonomes d'entreprises non constituées en société, c'est-à-dire dont la principale source de revenus est tirée d'une entreprise non constituée en société. Le travail autonome au sein d'une entreprise non constituée en société regroupe une part beaucoup plus grande de travailleurs autonomes canadiens que le travail autonome au sein d'une entreprise constituée en société, représentant environ 60 % du travail autonome total en 2014<sup>5</sup>. En règle générale, on juge que le travail autonome au sein d'une entreprise non constituée en société comporte des coûts d'entrée et de sortie plus faibles en comparaison du travail autonome dans une entreprise constituée en société. Ainsi, les possibilités sont plus nombreuses pour les particuliers exerçant différents types de travail autonome au sein d'une entreprise non constituée en société : exploiter leur propre entreprise; exercer une profession; diriger une exploitation agricole ou de pêche; offrir des services d'hébergement dans des logements locatifs.

La majorité des études sur le travail autonome utilisaient les données de l'Enquête sur la population active (EPA) ou de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR)<sup>6</sup>. La

---

1. Voir les études de Rispoli (2009), Baldwin et Rispoli (2010), Baldwin, Leung et Rispoli (2011) sur la contribution du secteur des entreprises individuelles à l'économie canadienne, sur les tendances en matière de productivité dans le secteur canadien des entreprises individuelles et sur une comparaison Canada-États-Unis de la productivité du travail dans le secteur des entreprises individuelles.

2. Source : Enquête sur la population active (EPA) (tableau CANSIM 282-0012, site consulté le 11 février 2015).

3. Autres études portant sur la transition entre des entreprises non constituées en société exploitées par des travailleurs autonomes vers des entreprises constituées en société : Levine et Rubinstein (2013), Schoar (2010), Mondragón-Vélez et Peña (2010).

4. Voir Aronson (1991), Casson (1991), Holmes et Schmitz (1990), Rosen (1983) et Kihlstrom et Laffont (1979) pour des exemples d'arguments en faveur des facteurs de poussée et des facteurs d'attraction.

5. Source : EPA (tableau CANSIM 282-0012, site consulté le 11 février 2015).

6. Voir par exemple Leung et Robinson (2011), LaRochelle-Côté (2010), Lin, Garnett et Compton (2000), Kuhn et Schuetze (2001).


présente étude utilise plutôt les données administratives dérivées des déclarations de revenu des particuliers T1 produites par des Canadiens<sup>7</sup>. Elle couvre l'univers des particuliers produisant une déclaration de revenus, et peut être utilisée pour créer des séries chronologiques uniformes remontant à 1989. Le recours aux données administratives plutôt qu'aux données de l'EPA présente plusieurs avantages : on peut suivre des particuliers au fil du temps, ce qui permet l'examen de l'entrée et de la sortie d'un travail autonome dans une entreprise non constituée en société; et les fichiers administratifs permettent d'étudier le travail autonome dans une entreprise non constituée en société par type de revenu (professions libérales, entreprises, agriculture, pêche, location), un mode de catégorisation que l'EPA ne permet pas d'exploiter. Bien que les données de l'EDTR permettent de suivre des particuliers au fil des années et d'examiner les travailleurs autonomes d'entreprises non constituées en société par type de gain, le nombre de particuliers visés par l'EDTR est faible en comparaison du nombre visé par les données administratives. Le recours à l'univers des particuliers produisant une déclaration de revenus T1 permet d'étudier la dynamique des petites populations plus en détail. Toutefois, les données administratives ne sont pas aussi actuelles que celles de l'EPA.

La présente étude couvre la période allant de 1989 à 2010. Elle examine dans un premier temps les variations dans le nombre de travailleurs autonomes d'entreprises non constituées en société, et cherche à déterminer le pourcentage de l'ensemble des emplois représenté par les travailleurs autonomes d'entreprises non constituées en société. Par ailleurs, l'étude examine la façon dont la tendance à créer des entreprises non constituées en société varie selon les groupes d'âge, et tente de déterminer si le vieillissement de la population a influé sur le travail autonome au fil des années. Elle analyse ensuite si les tendances diffèrent selon la catégorie de travail autonome (pêche, agriculture, professions libérales, location et entreprises). Enfin, l'étude examine la dynamique des entrées et des sorties du travail autonome dans une entreprise non constituée en société.

---

7. Toutes les statistiques présentées dans ce document sont dérivées du Fichier maître historique des particuliers T1, qui contient toutes les données relatives aux particuliers canadiens qui ont produit une déclaration de revenus T1, y compris ceux non constitués en société. Les résultats de la présente étude peuvent donc différer des estimations produites par d'autres études, fondées sur différentes sources de données et méthodes.





## **2 Données et définitions : Qui sont les travailleurs autonomes d'entreprises non constituées en société?**

La base de données utilisée dans la présente étude regroupe les déclarations de revenu des particuliers (fichiers T1) de l'Agence du revenu du Canada (ARC) couvrant la période de 1988 à 2010. Les fichiers T1 englobent tous les particuliers au Canada qui ont produit une déclaration de revenus. Par conséquent, les fichiers fournissent un nombre approximatif d'entreprises non constituées en société<sup>8</sup>. Les fichiers contiennent des renseignements démographiques de base sur chaque particulier ayant produit une déclaration de revenus, comme l'âge, le sexe, l'état matrimonial et l'emplacement géographique. Ces fichiers contiennent aussi des renseignements détaillés sur les gains et les revenus des particuliers, notamment différents types de gains du travail autonome (professions libérales, entreprises, agriculture, pêche et location), les gains d'un emploi rémunéré tirés des fichiers T4 ainsi que d'autres revenus d'emploi. Ces fichiers permettent d'étudier la population des travailleurs autonomes d'entreprises non constituées en société au Canada au fil du temps.

Dans le présent article, un particulier est considéré comme un travailleur autonome d'une entreprise non constituée en société s'il déclare des revenus pour une année donnée dans l'une ou l'autre des cinq catégories de travail autonome : entreprises, professions libérales, agriculture, pêche ou location. La définition est ensuite davantage circonscrite en sélectionnant seulement les particuliers dont les revenus nets du travail autonome (la somme des revenus nets des cinq catégories susmentionnées) sont positifs, et supérieurs aux gains pour un emploi rémunéré au cours d'une année donnée<sup>9</sup>.

---

8. Le nombre d'entreprises non constituées en société concorde largement avec le nombre de travailleurs autonomes d'entreprises non constituées en société, puisque la majorité de ces entreprises sont à propriétaire unique.

9. Il est possible que des particuliers exploitent en même temps une entreprise constituée en société et une entreprise non constituée en société. Cependant, puisque l'article se préoccupe uniquement des travailleurs autonomes d'entreprises non constituées en société dont le revenu d'un travail autonome est la principale source de gains, l'univers d'intérêt se compose de tous les particuliers pour lesquels un travail autonome dans une entreprise non constituée en société représente la principale activité économique.



### **3 Aperçu du travail autonome au sein d'une entreprise non constituée en société**

De 1989 à 2010, le taux de travail autonome, c'est-à-dire la part des travailleurs autonomes d'entreprises non constituées en société dans l'ensemble des emplois<sup>10</sup>, s'élevait en moyenne à 10 %, ce qui représentait 1 715 483 travailleurs autonomes d'entreprises non constituées en société par année (tableau 1). Le taux est passé de 8,4 % en 1989 à un sommet de 10,9 % en 1998 (graphique 1 et tableau 1). Cette période d'accroissement du taux de travail autonome coïncidait avec une période où les taux de chômage étaient particulièrement élevés; au cours de la période de 1989 à 1998, le taux de chômage annuel moyen était de 9,5 %. Lorsque le taux de chômage a diminué au cours de la décennie subséquente, le taux de travail autonome a diminué également, en baisse par rapport à son sommet de 1998 pour s'établir à 10,1 % en 2003. Il s'est maintenu près de ce niveau jusqu'à la fin de la décennie, pour s'élever à 10,3 % en 2010, parallèlement à l'augmentation du chômage.

---

10. La présente étude définit l'ensemble des emplois comme les particuliers qui déclarent des gains positifs dans leur déclaration annuelle de revenu (T1), y compris les gains tirés d'un emploi (gains T4), le revenu d'un travail autonome et d'autres revenus d'emploi.

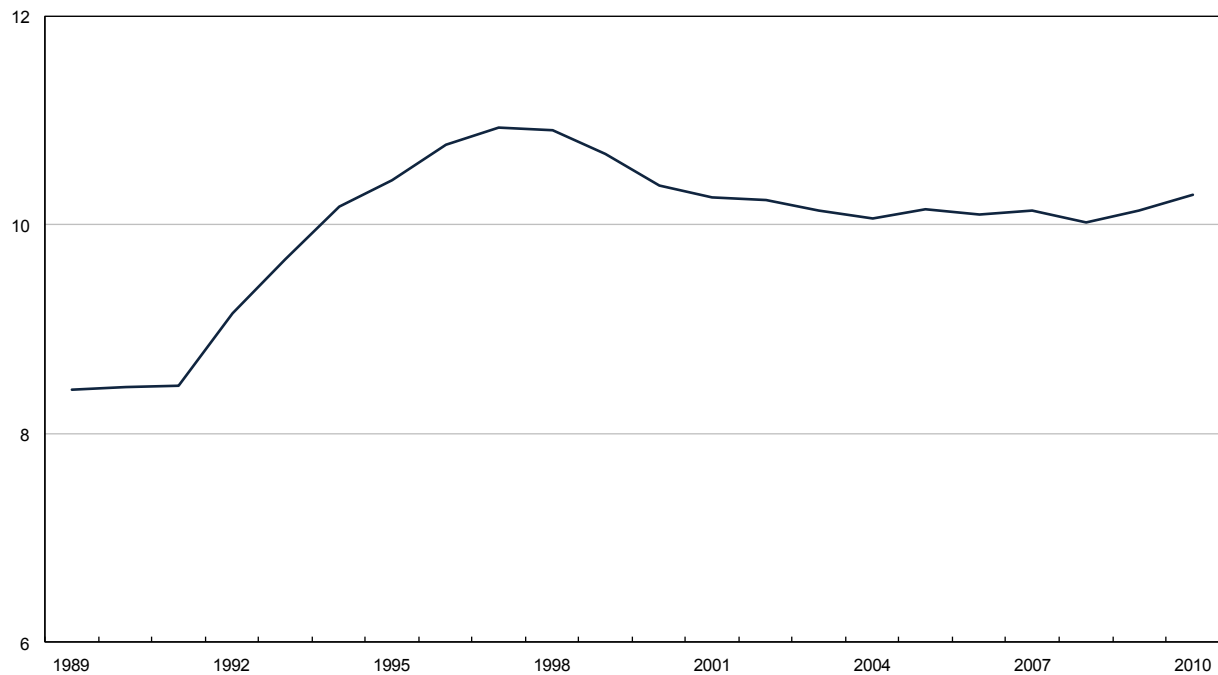
**Tableau 1**  
**Nombre de travailleurs autonomes au sein d'une entreprise non constituée en société et taux du travail autonome non constitué en société, Canada, 1989 à 2010**

	Ensemble des emplois	Travail autonome	Taux du travail	Taux de chômage
		au sein d'une entreprise non constituée en société	autonome au sein d'une entreprise non constituée en société	
	nombre		pourcentage	
1989	14 886 342	1 253 251	8,4	7,5
1990	15 107 991	1 275 997	8,5	8,1
1991	15 230 934	1 289 131	8,5	10,3
1992	14 811 621	1 354 724	9,2	11,2
1993	14 778 081	1 429 147	9,7	11,4
1994	14 975 552	1 523 023	10,2	10,4
1995	15 200 903	1 584 271	10,4	9,5
1996	15 444 650	1 661 205	10,8	9,6
1997	15 944 935	1 742 560	10,9	9,1
1998	16 389 524	1 787 556	10,9	8,3
1999	16 965 259	1 812 484	10,7	7,6
2000	17 534 623	1 818 757	10,4	6,8
2001	17 876 523	1 834 968	10,3	7,2
2002	18 020 742	1 844 769	10,2	7,7
2003	18 478 410	1 873 082	10,1	7,6
2004	18 689 067	1 880 239	10,1	7,2
2005	18 889 743	1 917 719	10,2	6,8
2006	19 021 639	1 921 756	10,1	6,3
2007	19 465 433	1 972 510	10,1	6,0
2008	19 726 554	1 977 448	10,0	6,1
2009	19 475 125	1 971 929	10,1	8,3
2010	19 598 520	2 014 098	10,3	8,1
<b>Moyenne annuelle</b>	<b>17 114 190</b>	<b>1 715 483</b>	<b>10,0</b>	<b>8,2</b>

**Source :** Statistique Canada, calculs des auteurs fondés sur les données du Fichier maître historique des particuliers T1, 1988 à 2010.

**Graphique 1**  
**Taux de travail autonome au sein d'une entreprise non constituée en société,**  
**Canada, 1989 à 2010**

pourcentage



Source : Statistique Canada, calculs des auteurs fondés sur les données du Fichier maître historique des particuliers T1, 1988 à 2010.

## 4 Incidence des changements démographiques sur les taux de travail autonome au sein d'une entreprise non constituée en société

Comme on l'a souligné à la section précédente, le taux agrégé de travail autonome est calculé en divisant le nombre de travailleurs autonomes par l'ensemble des emplois (le nombre de personnes qui déclarent un revenu de travail autonome ou un revenu d'emploi). Ce taux a augmenté de 2,5 points de pourcentage puis a diminué graduellement par la suite.

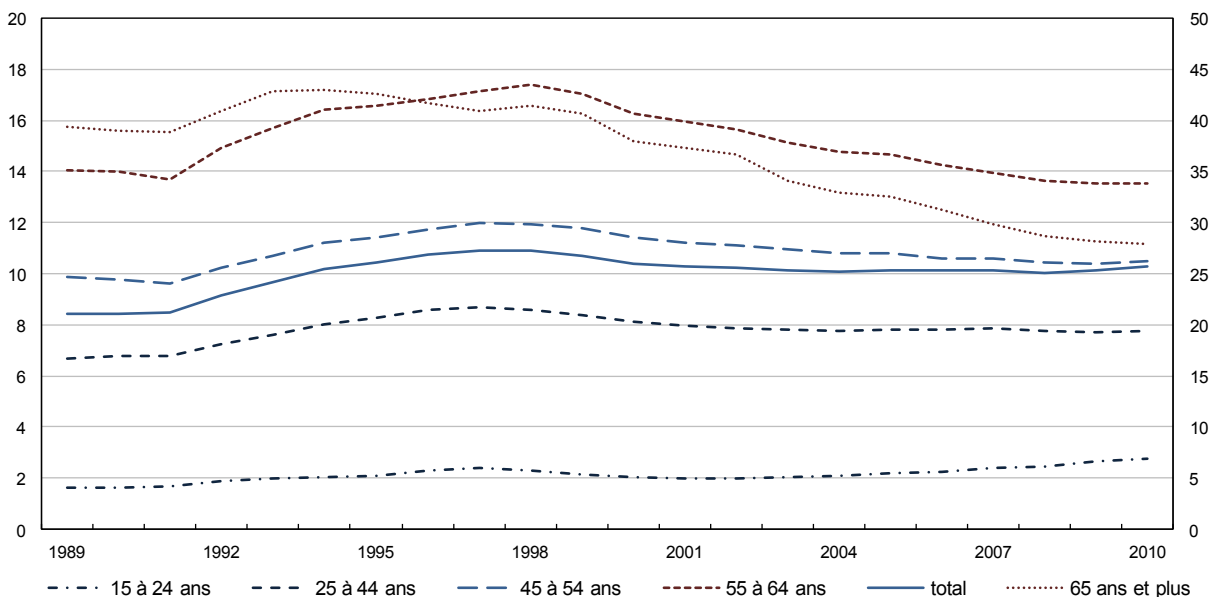
Les taux de travail autonome selon le groupe d'âge ont connu des tendances à la hausse similaires de 1989 à 1998 puis des tendances à la baisse après 1998 (graphique 2). La plupart des groupes d'âge, à l'exception du groupe le plus jeune, ont affiché une baisse. Cependant, les groupes plus âgés (55 à 64 ans et 65 ans et plus) ont affiché une baisse beaucoup plus marquée après 1998 comparativement aux autres groupes d'âge. Quoiqu'il en soit, le taux de travail autonome chez les cohortes plus âgées est demeuré plus élevé, dans certains cas considérablement plus élevé, que chez les cohortes plus jeunes.

### Graphique 2

#### Taux de travail autonome au sein d'une entreprise non constituée en société, pour chaque groupe d'âge, Canada, 1989 à 2010

taux de travail autonome,  
tous les groupes d'âge  
sauf 65 ans et plus  
(pourcentage)

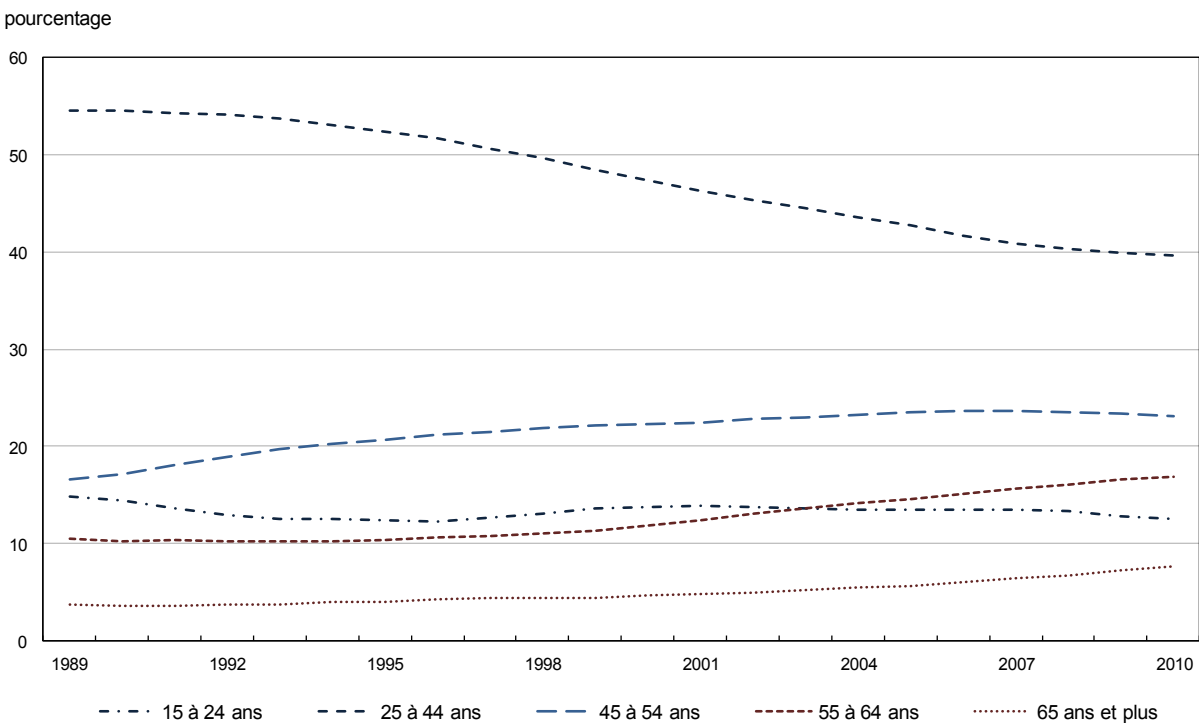
taux de travail autonome,  
65 ans et plus  
(pourcentage)



Source : Statistique Canada, calculs des auteurs fondés sur les données du Fichier maître historique des particuliers T1, 1988 à 2010.

Au cours de la même période, la part de l'emploi chez les groupes plus âgés (45 à 54 ans, 55 à 64 ans et 65 ans et plus) dans l'ensemble des emplois a augmenté, tandis que la part chez les groupes plus jeunes a diminué (graphique 3). Entre 1989 et 1998, la part de l'emploi des particuliers âgés de 45 à 54 ans a affiché l'augmentation la plus importante, en hausse de 5,4 points de pourcentage pour passer de 16,6 % à 21,9 %. Ce sont les groupes les plus âgés (55 à 64 ans et 65 ans et plus) qui ont affiché les deuxièmes plus importantes augmentations. Entre 1998 et 2010, la part de l'emploi des particuliers âgés de 55 à 64 ans et de 65 ans et plus a augmenté de 6,0 points de pourcentage et de 3,3 points de pourcentage, respectivement. Pendant presque toute la période visée par l'étude, la part de l'emploi des particuliers âgés de 25 à 44 ans a diminué. En 1989, 54,5 % de l'ensemble des emplois se composait de personnes âgées de 25 à 44 ans. En 2010, seulement 39,7 % de l'ensemble des emplois était occupé par des personnes âgées de 25 à 44 ans, ce qui constitue une chute de 14,8 points de pourcentage.

**Graphique 3**  
**Composition par groupe d'âge de l'ensemble des emplois, 1989 à 2010**



Source : Statistique Canada, calculs des auteurs fondés sur les données du Fichier maître historique des particuliers T1, 1988 à 2010.

Puisque les groupes plus âgés tendent à avoir des taux plus élevés de travail autonome, la part croissante des groupes plus âgés dans l'ensemble des emplois aura tendance à faire augmenter le taux agrégé de travail autonome. Cette situation s'explique par le fait que le taux agrégé de travail autonome est simplement une moyenne pondérée des taux de travail autonome des différentes cohortes. Pour mesurer l'incidence des changements démographiques, le changement du taux agrégé de travail autonome est décomposé en une partie attribuable aux variations des taux de travail autonome au sein d'un même groupe d'âge et en une partie attribuable aux variations de la composition des groupes d'âge dans l'ensemble des emplois. La première partie maintient en place la composition des groupes d'âge, tandis que la seconde maintient en place les taux de travail autonome au sein d'un même groupe d'âge. Cette approche permet de discerner les variations de la croissance ou du déclin du

travail autonome au sein des groupes d'âge ainsi que le déplacement de l'emploi vers les groupes qui comportent un taux plus élevé de travail autonome.

Supposons que  $S_t$  est le taux agrégé de travail autonome pendant la période  $t$ ; que  $S_t^i$  est le taux de travail autonome pour chaque groupe d'âge  $i$  pendant la période  $t$ ; et que  $\lambda_t^i$  est la part de l'emploi du groupe d'âge  $i$  pendant la période  $t$ . La variation du taux agrégé de travail autonome entre deux périodes de temps,  $t$  et  $t-k$ , peut être représentée mathématiquement par l'équation suivante :

$$\begin{aligned}
 S_t - S_{t-k} &= \sum_{i=1}^5 \lambda_t^i S_t^i - \sum_{i=1}^5 \lambda_{t-k}^i S_{t-k}^i \\
 &= \sum_{i=1}^5 \frac{(\lambda_t^i + \lambda_{t-k}^i)}{2} (S_t^i - S_{t-k}^i) + \sum_{i=1}^5 \frac{(S_t^i + S_{t-k}^i)}{2} (\lambda_t^i - \lambda_{t-k}^i).
 \end{aligned}
 \tag{1}$$

Le premier élément de la section droite de l'équation représente la variation résultant des changements des taux de travail autonome au sein d'un même groupe d'âge, en maintenant constante la part de l'emploi de chaque groupe à la moyenne de  $t$  et de  $t-k$ . Le second élément représente la variation résultant du changement de la composition démographique (la variation de la part de l'emploi de chaque groupe d'âge), en maintenant constant le taux de travail autonome au sein de chaque groupe d'âge à la moyenne de  $t$  et de  $t-k$ . Le tableau 2 présente les résultats de cette décomposition pour deux sous-périodes, 1989 à 1998 et 1998 à 2010.

**Tableau 2**

**Décomposition du taux agrégé de travail autonome au sein d'une entreprise non constituée en société, Canada, 1989 à 2010**

	Variation du taux agrégé de travail autonome	Variation du taux de travail autonome au sein d'un même groupe d'âge nombre	Variation de la composition par groupe d'âge
1989 à 1998	0,025	0,019	0,005
1998 à 2010	-0,006	-0,020	0,014

**Source :** Statistique Canada, calculs des auteurs fondés sur les données du Fichier maître historique des particuliers T1, 1988 à 2010.

Au cours de la période de 1989 à 1998, le taux de travail autonome a augmenté dans tous les groupes d'âge (graphique 2). Pendant cette même période, le vieillissement de la population a fait progresser les emplois vers les groupes plus âgés (graphique 3). Par conséquent, l'augmentation de 2,5 points de pourcentage du taux agrégé de travail autonome était attribuable à la fois à une augmentation de 1,9 point de pourcentage, en raison de la composante « au sein d'un même groupe d'âge », et à une hausse de 0,5 point de pourcentage en raison d'un déplacement de la part de l'ensemble des emplois vers les groupes plus âgés (tableau 2). On peut ainsi conclure que les variations des taux de travail autonome au sein d'un même groupe d'âge ont le plus contribué (78 %) à l'augmentation du taux agrégé de travail autonome, et que la variation de la composition des groupes d'âge a contribué au reste de l'augmentation (22 %).

Au cours de la période postérieure à 1998, le taux agrégé de travail autonome a diminué légèrement de 0,6 point de pourcentage (tableau 2), passant de 10,9 % en 1998 à 10,3 % en 2010 (tableau 1). La légère diminution du taux agrégé de travail autonome était attribuable aux

effets compensatoires de deux composantes sous-jacentes : la diminution du taux de travail autonome dans la majorité des groupes d'âge, et le déplacement des emplois vers les cohortes plus âgées. La composante « au sein d'un même groupe d'âge » a contribué à une diminution de 2,0 points de pourcentage. Ainsi, s'il n'y avait eu aucune variation de la composition des groupes d'âge au cours de la période de 1998 à 2010, la diminution du taux de travail autonome selon le groupe d'âge aurait aisément compensé l'augmentation de 2,5 points de pourcentage du taux agrégé de travail autonome observée au cours de la période 1989 à 1998. Toutefois, l'effet du changement démographique a seulement commencé à augmenter après 1998. La variation de la composition des groupes d'âge a contribué à une augmentation de 1,4 point de pourcentage du taux agrégé de travail autonome après 1998, en comparaison d'une contribution de 0,5 point de pourcentage au cours de la période 1989 à 1998. Par conséquent, on peut conclure que les variations continues des tendances démographiques masquent l'ampleur réelle du taux de roulement lié au taux de travail autonome après 1998.





## 5 Catégories de travail autonome au sein d'entreprises non constituées en société

L'ARC comptabilise cinq catégories de travailleurs autonomes d'entreprises non constituées en société : entreprises, professions libérales, agriculture, pêche et location. La catégorie des entreprises se compose de particuliers qui vendent un produit ou fournissent un service en vue de réaliser un bénéfice. Les revenus de la catégorie « entreprises » sont des ventes ou des honoraires. La catégorie des professions libérales se compose de membres de professions officiellement reconnues qui sont assujetties à un organe de gouvernance (p. ex. ingénieurs, professionnels de la santé, avocats, comptables). La catégorie de l'agriculture se compose de particuliers qui gagnent un revenu à titre de propriétaire unique d'une ferme ou de participant dans une société de personnes agricole. La catégorie de la pêche se compose de particuliers qui gagnent un revenu à titre de pêcheur propriétaire unique ou de participant dans une société de pêcheries. La catégorie de la location se compose de particuliers qui gagnent un revenu en louant des maisons, des appartements, des chambres, des espaces dans un immeuble de bureaux et d'autres propriétés immobilières ou mobilières. Sont également englobées dans cette catégorie les personnes qui gagnent un revenu locatif en louant des espaces et en fournissant des services de base, notamment le chauffage, l'éclairage, le stationnement et la buanderie. Si les locataires reçoivent des services additionnels (p. ex. ménage, sécurité, repas), alors cette activité de location peut être classée dans la catégorie des entreprises plutôt que dans celle de la location<sup>11</sup>.

On prévoit que l'importance relative des travailleurs autonomes d'entreprises non constituées en société dans l'ensemble de l'emploi variera en fonction des changements dans l'avantage relatif d'un emploi autonome par rapport à un emploi rémunéré, dans l'avantage d'être non constitué en société par rapport à être constitué en société, et du rendement des secteurs au sein desquels le travail autonome est particulièrement important.

Au cours de la période visée par l'étude, des changements sont survenus au sein de différents secteurs, plus spécifiquement ceux dans lesquels le travail autonome est particulièrement important. Par exemple, il y a eu une diminution constante de l'emploi dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche. Le déclin du secteur de l'agriculture est attribuable à la diminution du nombre de fermes de petite taille au profit d'exploitations agricoles de grande taille. Kamhi et Leung (2005) ont constaté qu'environ 38 % de la diminution du travail autonome au début des années 2000 pouvait être attribuée au déclin de l'industrie agricole.

Les entreprises constituées en société disposent de plusieurs avantages comparativement aux entreprises non constituées en société, notamment la responsabilité limitée des actionnaires, une durée de vie illimitée et une capacité renforcée d'emprunter du capital. Par ailleurs, les taux d'imposition des sociétés au Canada ont été réduits au cours des années 2000, ce qui a pu inciter des entreprises non constituées en société à se transformer en entreprises constituées en société.

---

11. Voir les Guides d'impôt T4002, T4003, T4004 et T4036 de l'ARC pour obtenir plus de détails.

De 1989 à 2010, la catégorie des entreprises affichait le taux de croissance annuel le plus élevé parmi les différents secteurs du travail autonome dans une entreprise non constituée en société avec 3,5 %, suivie de la catégorie de la location avec 2,6 % (tableau 3). Le secteur des professions libérales a affiché un taux de croissance annuel de 1,3 % au cours de toute la période, mais a en général connu un déclin depuis 2000. En revanche, au cours de toute la période, les secteurs de l'agriculture et de la pêche ont décliné respectivement d'environ 2 % et 3 % par année en moyenne.

**Tableau 3**

**Taux de croissance annuel du travail autonome au sein d'une entreprise non constituée en société, par secteur, 1989 à 2010**

	Entreprises	Agriculture	Professions libérales	Location	Pêche
	pourcentage				
1989	4,1	-2,3	3,4	0,3	-4,9
1990	4,9	-7,0	5,0	0,1	-7,9
1991	0,5	-1,9	1,8	5,7	-2,5
1992	5,9	-1,0	3,5	9,0	7,9
1993	6,3	2,0	4,0	8,5	-3,8
1994	8,5	0,7	4,4	7,7	0,9
1995	5,8	-0,1	5,4	1,4	-3,6
1996	7,4	-0,2	2,0	3,6	-5,0
1997	7,2	-0,6	2,8	4,0	-8,6
1998	4,2	-3,5	1,8	2,6	-8,9
1999	2,1	-2,6	1,1	1,2	5,5
2000	1,0	-0,7	-0,2	-1,0	0,4
2001	1,1	1,0	-1,0	1,4	-0,6
2002	0,5	-4,0	0,1	3,6	0,9
2003	3,8	-9,0	0,8	0,0	-0,5
2004	1,4	-3,1	-0,6	-0,7	-3,0
2005	3,9	-0,2	-1,2	-1,1	-8,2
2006	1,8	-5,8	-1,3	-1,4	-6,7
2007	4,4	2,1	-1,7	-1,1	-1,1
2008	0,5	-1,2	-0,6	1,2	-7,3
2009	-1,5	-2,6	-1,9	7,7	-7,4
2010	2,2	-0,8	0,4	4,1	1,7
<b>Moyenne annuelle</b>	<b>3,5</b>	<b>-1,8</b>	<b>1,3</b>	<b>2,6</b>	<b>-2,8</b>

**Source :** Statistique Canada, calculs des auteurs fondés sur les données du Fichier maître historique des particuliers T1, 1988 à 2010.

En termes de niveau de référence, entre 1989 et 2010, en moyenne 31 095 travailleurs autonomes se sont ajoutés à la catégorie des entreprises chaque année (tableau 4). Venait ensuite le secteur de la location, auquel se sont ajoutés 6 520 travailleurs autonomes d'entreprises non constituées en société chaque année au cours de la même période. Enfin, le secteur des professions libérales a connu une augmentation moyenne de 2 249 travailleurs chaque année. Par contre, au cours de la même période, le nombre de travailleurs autonomes dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche a diminué, en moyenne, de 3 293 et de 849 personnes chaque année, respectivement.

**Tableau 4****Augmentation annuelle du travail autonome au sein d'une entreprise non constituée en société, par secteur, 1989 à 2010**

	Entreprises	Agriculture	Professions		
			libérales	Location	Pêche
			nombre		
1989	25 806	-4 815	5 297	642	-1 889
1990	31 823	-14 478	8 133	174	-2 906
1991	3 238	-3 582	3 117	11 196	-835
1992	40 165	-1 968	6 004	18 766	2 626
1993	45 593	3 662	7 163	19 367	-1 362
1994	65 089	1 384	8 156	18 932	315
1995	48 370	-102	10 619	3 596	-1 235
1996	65 303	-466	4 168	9 609	-1 680
1997	68 009	-1 076	5 930	11 210	-2 718
1998	42 757	-6 655	3 973	7 514	-2 593
1999	22 434	-4 848	2 424	3 469	1 449
2000	10 895	-1 264	-446	-3 019	107
2001	12 379	1 840	-2 122	4 267	-153
2002	5 576	-7 144	124	10 998	247
2003	42 192	-15 564	1 812	18	-145
2004	16 195	-4 833	-1 347	-2 031	-827
2005	46 183	-263	-2 706	-3 511	-2 223
2006	21 600	-8 772	-2 834	-4 289	-1 668
2007	54 943	3 059	-3 547	-3 435	-266
2008	6 271	-1 796	-1 291	3 437	-1 683
2009	-19 428	-3 688	-4 073	23 236	-1 566
2010	28 707	-1 075	913	13 293	331
<b>Moyenne annuelle</b>	<b>31 095</b>	<b>-3 293</b>	<b>2 249</b>	<b>6 520</b>	<b>-849</b>

**Source :** Statistique Canada, calculs des auteurs fondés sur les données du Fichier maître historique des particuliers T1, 1988 à 2010.

La réaction spécifique aux cycles économiques varie elle aussi en fonction de la catégorie de travail autonome. Pendant la récession au début des années 1990, le nombre de travailleurs autonomes exerçant des activités de location a augmenté de 6 % à 9 %, et pendant la récession de 2008-2009, ce nombre a augmenté d'environ 8 % (tableau 3). Il semble que la participation à cette catégorie soit contracyclique; lorsque les conditions économiques générales et les marchés du travail se sont détériorés, le travail autonome lié aux activités de location et de location à bail a augmenté. Au contraire, il semble que le travail autonome dans la catégorie des entreprises soit procyclique. Lorsque l'activité économique générale a diminué, la croissance du travail autonome dans la catégorie des entreprises a elle aussi ralenti, comme on a pu l'observer au cours de la récession de 1991-1992, du début des années 2000 et de la récession de 2008-2009.



## 6 Entrées et sorties

Les données sur les entrées et les sorties des travailleurs autonomes d'entreprises non constituées en société nous aident aussi à éclairer la dynamique des entrepreneurs autonomes. Ces données fournissent de l'information sur la taille des groupes de travailleurs autonomes qui mettent en œuvre de nouvelles entreprises. Et par conséquent, ces données sont parfois interprétées comme une mesure du volume d'entrepreneuriat. Par ailleurs, les taux de sortie reflètent les échecs d'entrepreneurs autonomes établis, qui surviennent normalement dans le contexte d'une dynamique concurrentielle ou en conséquence d'autres facteurs. Le volume des entrées et des sorties du travail autonome dans une entreprise non constituée en société peut fournir un point de référence pour comparer l'intensité du processus dans ce secteur, en comparaison du secteur des employeurs et des sociétés pour lequel il existe déjà beaucoup de données<sup>12</sup>.

Suivant Lin, Yates et Picot (1999), les entrées correspondent à des particuliers qui produisent une déclaration de revenus et déclarent des gains tirés d'un travail autonome pour une année donnée, mais non pour l'année précédente. Les sorties sont comptabilisées lorsqu'un particulier produit une déclaration de revenus et déclare des gains d'un travail autonome pour une année donnée, mais non pour l'année suivante. Le taux de travail autonome correspond au nombre de travailleurs autonomes calculé comme pourcentage de l'ensemble des emplois (tous les particuliers produisant une déclaration de revenus dans laquelle ils déclarent des gains positifs). Les taux d'entrée et de sortie correspondent au nombre d'entrées et de sorties calculé comme fraction du travail autonome total.

Au cours de la période de 1989 à 2010, des mouvements importants ont été observés, à la fois vers et en provenance du travail autonome au sein d'entreprises non constituées en société. Chaque année entre 1989 et 2010, plus d'un demi-million de Canadiens en moyenne ont lancé leur propre entreprise commerciale et sont devenus des travailleurs autonomes<sup>13</sup>. Ce nombre représentait 36 % de la population des travailleurs autonomes d'entreprises non constituées en société. Par contre, chaque année au cours de cette même période, près d'un demi-million de travailleurs autonomes d'entreprises non constituées en société ont cessé leurs activités, ce qui représente 33 % des propriétaires d'entreprises non constituées en société. Ces taux d'entrée et de sortie sont considérablement plus élevés comparativement aux entreprises comptant des salariés, comme l'avaient montré Ciobanu et Wang (2012). Entre 2000 et 2008, les taux d'entrée pour les entreprises canadiennes comptant des salariés définies similairement (à la fois constituées et non constituées en société, avec des employés) s'élevaient en moyenne à 10,8 %, tandis que les taux de sortie s'élevaient en moyenne à 9,0 %.

---

12. D'autres facteurs peuvent avoir une incidence sur les entrées et les sorties du travail autonome, cependant ils ne sont pas associés aux modèles schumpétériens de destruction créatrice : 1) Les membres de certaines professions sont des travailleurs autonomes de par la nature même de leur profession (médecins, avocats, etc.). 2) Certaines personnes sont « poussées » à adopter un travail autonome parce qu'elles n'ont pas d'autres perspectives d'emploi. 3) Certains travailleurs autonomes plus âgés prennent simplement leur retraite (Uppal, 2011).

13. Dans la mesure où certains particuliers ont pu lancer plus d'une entreprise, le nombre réel d'entreprises lancées pourrait être plus élevé. Et si des entrepreneurs existants ont pu lancer une autre entreprise, le nombre total serait encore plus élevé.

Dans l'ensemble, entre 1989 et 2010, les flux bruts d'entrées et de sorties du travail autonome dans une entreprise non constituée en société étaient en moyenne de 1,2 million par année, ce qui représentait 70 % de la population totale des travailleurs autonomes d'entreprises non constituées en société. Au cours de cette même période, le nombre des entrées a excédé celui des sorties chaque année, le secteur du travail autonome au sein d'une entreprise non constituée en société ayant eu une augmentation moyenne de 53 369 particuliers par année (tableau 5).

De nombreuses études publiées ont examiné la nature cyclique du travail autonome, et plus particulièrement les variations du travail autonome en fonction du taux de chômage. Cependant, il y a peu d'éléments cohérents démontrant l'existence d'un tel caractère cyclique du travail autonome dans différents pays. Le caractère cyclique du travail autonome est souvent décrit comme découlant de facteurs de poussée ou de facteurs d'attraction.

**Tableau 5**  
**Flux des entrées et sorties du travail autonome au sein d'une entreprise non constituée en société, Canada,**  
**1989 à 2010**

	Travail autonome au sein d'une entreprise non constituée en société		Taux d'entrée (colonne 2 divisée par la colonne 1)	Sorties	Taux de sortie (colonne 4 divisée par la colonne 1)	Flux brut (colonne 2 plus colonne 4)	Flux brut en pourcentage (colonne 6 divisée par la colonne 1)	Flux net (colonne 2 moins la colonne 4)	Flux net en pourcentage (colonne 8 divisée par la colonne 1)
	Colonne 1 nombre	Colonne 2 nombre	Colonne 3 pourcentage	Colonne 4 nombre	Colonne 5 pourcentage	Colonne 6 nombre	Colonne 7 pourcentage	Colonne 8 nombre	Colonne 9 pourcentage
<b>Année</b>									
1989	1 253 251	467 995	37,3	456 072	36,4	924 067	73,7	11 923	1,0
1990	1 275 997	475 329	37,3	472 917	37,1	948 246	74,3	2 412	0,2
1991	1 289 131	466 777	36,2	473 290	36,7	940 067	72,9	-6 513	-0,5
1992	1 354 724	520 132	38,4	435 145	32,1	955 277	70,5	84 987	6,3
1993	1 429 147	549 445	38,4	442 030	30,9	991 475	69,4	107 415	7,5
1994	1 523 023	602 576	39,6	460 038	30,2	1 062 614	69,8	142 538	9,4
1995	1 584 271	592 353	37,4	510 687	32,2	1 103 040	69,6	81 666	5,2
1996	1 661 205	618 871	37,3	509 233	30,7	1 128 104	67,9	109 638	6,6
1997	1 742 560	663 727	38,1	524 331	30,1	1 188 058	68,2	139 396	8,0
1998	1 787 556	642 515	35,9	574 101	32,1	1 216 616	68,1	68 414	3,8
1999	1 812 484	625 509	34,5	580 822	32,0	1 206 331	66,6	44 687	2,5
2000	1 818 757	618 813	34,0	592 896	32,6	1 211 709	66,6	25 917	1,4
2001	1 834 968	617 560	33,7	593 036	32,3	1 210 596	66,0	24 524	1,3
2002	1 844 769	616 136	33,4	595 128	32,3	1 211 264	65,7	21 008	1,1
2003	1 873 082	647 462	34,6	609 365	32,5	1 256 827	67,1	38 097	2,0
2004	1 880 239	639 566	34,0	623 758	33,2	1 263 324	67,2	15 808	0,8
2005	1 917 719	691 439	36,1	631 887	32,9	1 323 326	69,0	59 552	3,1
2006	1 921 756	672 385	35,0	665 625	34,6	1 338 010	69,6	6 760	0,4
2007	1 972 510	741 686	37,6	670 823	34,0	1 412 509	71,6	70 863	3,6
2008	1 977 448	705 182	35,7	694 067	35,1	1 399 249	70,8	11 115	0,6
2009	1 971 929	707 920	35,9	690 843	35,0	1 398 763	70,9	17 077	0,9
2010	2 014 098	779 880	38,7	683 050	33,9	1 462 930	72,6	96 830	4,8
<b>Moyenne</b>	<b>1 715 483</b>	<b>621 057</b>	<b>36,3</b>	<b>567 688</b>	<b>33,1</b>	<b>1 188 746</b>	<b>69,5</b>	<b>53 369</b>	<b>3,2</b>

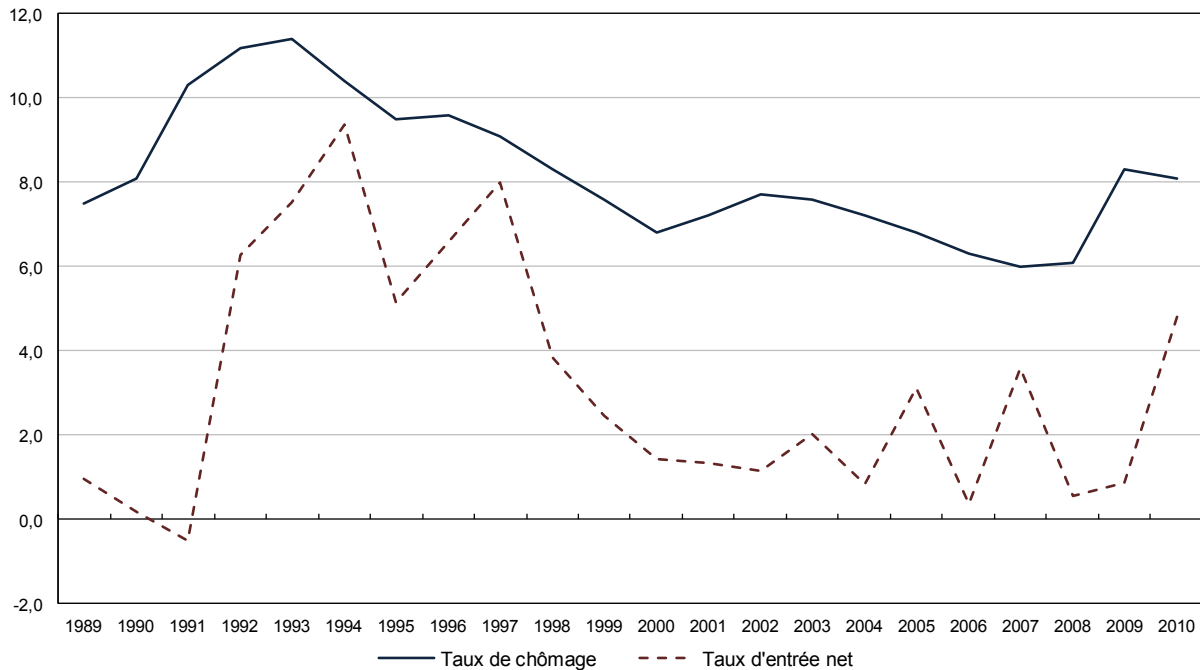
Source : Statistique Canada, calculs des auteurs fondés sur les données du Fichier maître historique des particuliers T1, 1988 à 2010.

Les facteurs de poussée suscitent l'entrée dans le travail en raison d'un manque d'emplois offrant un revenu suffisant, tandis que les facteurs d'attraction sont liés à de nouvelles possibilités plus rentables en matière de travail autonome. Pour certains pays, tels que le Royaume-Uni, l'Allemagne, la Norvège et la Suède, un taux de chômage plus élevé accroît le volume du travail autonome (les facteurs de poussée prédominent) (Blanchflower, 2000). Pour d'autres pays, comme l'Autriche, le Danemark et la Finlande, le taux de chômage influe négativement sur le travail autonome (les facteurs d'attraction prédominent). Lin, Garnett et Compton (2000) indiquent qu'au Canada, des années 1980 jusqu'aux années 1990, le chômage n'a eu aucune incidence sur les entrées du travail autonome, mais a eu une incidence négative sur les sorties.

Le graphique 4 illustre la trajectoire du taux d'entrée net au travail autonome dans une entreprise non constituée en société et celle du taux de chômage au Canada au cours de la période visée par l'étude. Selon l'hypothèse des facteurs de poussée, le travail autonome et l'entrée au travail autonome augmentent lorsque les conditions économiques se détériorent (lorsque le taux de chômage augmente), et vice versa. Il y a aussi moins de sorties du travail autonome lorsque le taux de chômage est élevé, puisque les chances de trouver d'autres emplois rémunérés diminuent. On peut donc supposer que le taux d'entrée net (la différence entre le taux d'entrée et le taux de sortie) augmente lorsque le taux de chômage est élevé et diminue lorsque le taux de chômage est faible. Les tendances illustrées dans le graphique 4 concordent généralement avec l'hypothèse des facteurs de poussée. Le taux d'entrée net était plus élevé au début des années 1990, lorsque le taux de chômage était élevé, et a par la suite diminué au cours de la décennie subséquente, lorsque les conditions du marché du travail se sont améliorées. À l'exception des années 2005 et 2007, le taux d'entrée net est demeuré faible au cours des années 2000, lorsque le taux de chômage était relativement faible. Plus récemment, en 2010, l'augmentation du taux d'entrée net coïncidait avec le retour d'un taux de chômage plus élevé après la plus récente récession. Pendant l'ensemble de la période de 1989 à 2010, la corrélation entre le taux d'entrée net et le taux de chômage était de 0,63. La corrélation entre le taux d'entrée et le taux de chômage était de 0,60 tandis que la corrélation entre le taux de sortie et le taux de chômage était de -0,37, ces deux valeurs concordant avec l'hypothèse des facteurs de poussée.


**Graphique 4**  
**Taux d'entrée net du travail autonome au sein d'une entreprise non constituée en société et taux de chômage, Canada, 1989 à 2010**

pourcentage



**Sources :** Statistique Canada, calculs des auteurs fondés sur les données du Fichier maître historique des particuliers T1, 1988 à 2010, et Enquête sur la population active.





## 7 Conclusion

La présente étude porte sur les travailleurs autonomes exploitant des entreprises non constituées en société et dont les activités de travail autonome constituent la source principale de revenu. L'étude conclut que le taux de travail autonome parmi ces entreprises non constituées en société a augmenté pendant une bonne partie des années 1990, mais a ensuite diminué après 1998. Les changements démographiques masquent le volume réel du déclin enregistré après 1998. Lorsque ces changements sont pris en compte, la diminution du taux de travail autonome est plus prononcée.

Il existe de grandes différences selon le groupe d'âge dans le taux de participation au travail autonome dans une entreprise non constituée en société. Les particuliers âgés de 55 à 64 ans sont plus de deux fois plus susceptibles de posséder une entreprise non constituée en société, comparativement aux particuliers âgés de 25 à 44 ans. De plus, le déclin d'après 1998 de l'incidence du travail autonome était particulièrement important dans les groupes plus âgés. Ce fait est important si le groupe fournit les entrepreneurs dont la société a besoin pour soutenir les entreprises au cours des premières étapes de leur cycle de vie. Mais il peut aussi indiquer simplement que les cohortes plus âgées sont plus sensibles aux conditions du marché du travail et que, après l'accumulation d'expérience et de capital humain tout au long de leur vie, les membres de ces groupes ont de meilleures perspectives en matière d'activités professionnelles de remplacement. Dans ce cas, les conditions améliorées du marché du travail après 1998 leur ont permis de trouver de meilleures perspectives d'emploi rémunéré.

Le cycle à long terme qui a enregistré une hausse du taux de travail autonome dans une entreprise non constituée en société et son déclin subséquent concorde avec une version de l'hypothèse des facteurs de poussée : le taux de travail autonome était en général plus élevé pendant la décennie de 1990, lorsque les marchés du travail étaient plus faibles, puis il a diminué vers la fin des années 1990, lorsque les marchés du travail se portaient mieux. Entre le début et le milieu des années 1990, les entrées du travail autonome ont de loin dépassé les sorties, lorsque le taux de chômage était élevé, mais elles étaient plus ou moins égales après 1998, lorsque les marchés du travail reprenaient de la vigueur. Les marchés du travail plus faibles des années 1990 étaient associés à un plus grand nombre de particuliers qui lançaient de nouvelles entreprises. Il y avait de plus un nombre moins élevé d'entreprises dissoutes, peut-être parce que les perspectives d'emploi rémunéré dans d'autres secteurs étaient moins intéressantes. Fait intéressant, les entrées et les sorties étaient plus équilibrées au cours de la décennie subséquente, lorsque les taux de sortie ont progressivement augmenté.

Le travail autonome associé aux entreprises non constituées en société comporte des taux de roulement (la somme des entrées et des sorties) plus élevés que ceux des entreprises comptant des salariés. Les taux de roulement annuels (la somme des entrées et des sorties) pour ces entreprises s'élevaient à environ 20 % au début de la période d'après 2000, tandis qu'ils étaient d'environ 70 % pour les entreprises non constituées en société examinées par la présente étude.

## 8 Annexe

**Tableau 6**  
**Ensemble des emplois selon le groupe d'âge, Canada, 1989 à 2010**

Année	Groupe d'âge				
	15 à 24	25 à 44	45 à 54	55 à 64	65 et plus
	nombre				
1989	2 206 439	8 111 927	2 463 069	1 552 756	545 510
1990	2 183 590	8 231 628	2 595 313	1 545 420	545 375
1991	2 078 118	8 253 494	2 759 010	1 580 950	553 262
1992	1 916 305	8 017 905	2 805 828	1 515 001	551 157
1993	1 855 517	7 945 630	2 903 555	1 511 109	556 934
1994	1 870 587	7 943 829	3 023 454	1 540 599	591 180
1995	1 883 219	7 964 170	3 149 028	1 580 611	617 052
1996	1 898 774	7 968 903	3 272 072	1 641 547	654 578
1997	2 027 099	8 057 817	3 428 919	1 722 503	696 499
1998	2 142 665	8 130 454	3 589 304	1 798 008	714 541
1999	2 315 285	8 212 875	3 756 964	1 916 414	746 995
2000	2 409 894	8 299 790	3 903 286	2 084 721	818 302
2001	2 484 383	8 273 837	4 014 369	2 225 029	860 390
2002	2 477 229	8 170 291	4 102 158	2 355 849	896 393
2003	2 506 217	8 219 811	4 249 243	2 516 629	969 111
2004	2 523 919	8 134 760	4 340 102	2 643 509	1 022 708
2005	2 537 328	8 082 256	4 429 345	2 752 388	1 072 214
2006	2 565 136	7 912 385	4 504 492	2 874 624	1 148 685
2007	2 625 553	7 935 653	4 600 839	3 035 481	1 251 107
2008	2 636 943	7 937 905	4 645 756	3 156 875	1 333 393
2009	2 498 610	7 763 319	4 561 709	3 230 292	1 407 143
2010	2 465 443	7 775 933	4 519 598	3 315 857	1 508 534

**Source :** Statistique Canada, calculs des auteurs fondés sur les données du Fichier maître historique des particuliers T1, 1988 à 2010.

**Tableau 7****Travail autonome au sein d'une entreprise non constituée en société, par groupe d'âge, Canada, 1989 à 2010**

Année	Groupe d'âge				
	15 à 24	25 à 44	45 à 54	55 à 64	65 et plus
			nombre		
1989	35 475	541 660	243 028	217 908	214 441
1990	35 840	556 510	253 696	216 515	212 604
1991	34 919	557 399	265 016	215 913	215 129
1992	35 377	580 115	286 866	225 918	225 708
1993	36 541	605 425	310 813	237 021	238 422
1994	38 195	638 100	338 456	253 110	254 096
1995	39 343	659 674	359 516	261 853	262 677
1996	43 552	683 178	384 223	275 990	272 740
1997	48 130	701 174	410 839	295 130	285 382
1998	49 079	699 319	428 769	312 516	295 649
1999	49 639	689 333	441 411	326 010	303 688
2000	49 081	672 491	445 745	338 775	310 185
2001	49 219	657 551	450 025	355 171	320 616
2002	49 173	641 035	455 058	368 593	328 599
2003	50 833	643 600	465 748	380 376	330 350
2004	52 728	629 186	468 978	390 056	336 480
2005	55 860	629 917	477 779	403 417	348 555
2006	57 226	615 413	477 542	409 942	359 518
2007	62 425	623 932	487 623	423 534	372 947
2008	63 949	613 618	484 432	430 986	382 575
2009	65 687	596 785	474 502	437 444	395 880
2010	67 996	601 560	474 333	448 430	420 237

**Source :** Statistique Canada, calculs des auteurs fondés sur les données du Fichier maître historique des particuliers T1, 1988 à 2010.



## Bibliographie

- Aronson, R.L. 1991. *Self-Employment: A Labor Market Perspective*. Ithaca, N.Y. : ILR Press.
- Baldwin, J., L. Bain, R. Dupuy et G. Gellatly. 2000. *Taux d'échec des nouvelles entreprises canadiennes : nouvelles perspectives sur les entrées et les sorties*. Produit n° 61-526-X au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Statistique Canada.
- Baldwin, J., D. Leung et L. Rispoli. 2011. *Productivité du travail des entreprises individuelles et des sociétés de personnes non constituées : incidence sur l'écart de productivité entre le Canada et les États-Unis*. Série de documents de recherche sur l'analyse économique, n° 071. Produit n° 11F0027M au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Statistique Canada.
- Baldwin, J., et L. Rispoli. 2010. *Tendances de la productivité des entreprises non constituées en société dans l'économie canadienne, 1987 à 2005*. La revue canadienne de productivité, n° 28. Produit n° 15-206-X au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Statistique Canada.
- Blanchflower, D. 2000. « Self-Employment in OECD Countries ». *Labour Economics* 7 (5) : 471 à 505.
- Casson, M., 1991. *The Entrepreneur: An Economic Theory (Modern Revivals in Economics)*. Worcester : Billing and Sons Ltd.
- Ciobanu, O. et W. Wang. 2012. *Dynamique des entreprises : l'entrée et la sortie d'entreprises dans les provinces canadiennes, 2000 à 2008*. L'économie canadienne en transition, n° 22. Produit n° 11-622-M au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Statistique Canada.
- Davis, S., J. Haltiwanger, R. Jarmin, C. Krizan, J. Miranda, A. Nucci et K. Sandusky. 2005. *Measuring the dynamics of young and small businesses, integrating the employer and nonemployer universes*. National Bureau of Economic Research Working Paper Series, n° 13226. Cambridge, Massachusetts : National Bureau of Economic Research.
- Holmes, T.J., et J.A. Schmitz. 1990. « A Theory of Entrepreneurship and Its Application to the Study of Business Transfers ». *Journal of Political Economy* 98 (2) : 265 à 294.
- Kamhi, N., et D. Leung. 2005. « Recent Developments in Self-employment in Canada ». Document de travail de la Banque du Canada, 2005-8. Ottawa : Banque du Canada.
- Kihlstrom, R.E. et J.J. Laffont. 1979. « A General Equilibrium Entrepreneurial Theory of Firm Formation Based on Risk Aversion ». *Journal of Political Economy* 87 (4) : 719 à 748.
- Kuhn, P., and H. Schuetze. 2001. « Self-Employment Dynamics and Self-Employment Trends: A Study of Canadian Men and Women, 1982–1998 ». *Revue canadienne d'économique* 34 (3) : 760 à 784.
- LaRochelle-Côté, S. 2010. « Le travail autonome pendant le repli économique ». *L'emploi et le revenu en perspective* 11 (3) : 5 à 13. Produit n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada.

Leung, D., et C. Robinson. 2011. *La dynamique du travail autonome chez les hommes au Canada : comparaison des années 1990 et des années 2000*. Série de documents de recherche sur l'analyse économique, n° 73. Produit n° 11F0027M au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Statistique Canada.

Levine, R., et Y. Rubinstein. 2013. *Smart and illicit: Who becomes an entrepreneur and does it pay?* National Bureau of Economic Research Working Paper Series, n° 19276. Cambridge, Massachusetts : National Bureau of Economic Research.

Lin, Z., P. Garnett et J. Compton. 2000. « The entry and exit dynamics of self-employment in Canada ». *Small Business Economics* 15 (2) : 105 à 125.

Lin, Z., J. Yates et G. Picot. 1999. *Rising Self-employment in the Midst of High Unemployment: An Empirical Analysis of Recent Developments in Canada*. Série de documents de recherche sur l'analyse économique, n° 133. Produit n° 11F0019M au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Statistique Canada.

Mondragón-Velez, C. et X. Peña. 2010. « Business ownership and self-employment in developing economies: the Colombian case ». *International Differences in Entrepreneurship*, publié sous la direction de J. Lerner et A. Schoar, p. 89 à 127. National Bureau of Economic Research. Chicago : University of Chicago Press.

Rispoli, L. 2009. *Mesure de la contribution du secteur des entreprises non constituées en société à l'économie canadienne, 1997 à 2002*. Aperçus sur l'économie canadienne, n° 23. Produit n° 11-624-M au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Statistique Canada.

Rosen, S. 1983. « Economics and Entrepreneurs ». Dans *Entrepreneurship*, publié sous la direction de J. Ronen, p. 301 à 310. Lexington, Massachusetts : Lexington Books.

Schoar, A. 2010. « The divide between Subsistence and Transformational Entrepreneurship ». Dans *Innovation Policy and the Economy*, publié sous la direction de J. Lerner et S. Stern, p. 57 à 81. National Bureau of Economic Research. Chicago : University of Chicago Press.

Uppal, S. 2011. « Le travail autonome chez les personnes âgées ». *L'emploi et le revenu en perspective* 23 (1) : 3 à 14. Produit n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada.